

**Inauguration du centre
de santé sexuelle communautaire Banian
1^{er} décembre 2022**

**Discours - Thierry Arékion,
Président du conseil d'administration de PILS**

Monsieur le lord-maire Mahfooz Cader Saïb,
Monsieur le ministre Kailesh Jagutpal,
Madame l'ambassadrice de France Florence Caussé-Tissier,
Madame Laëtitia Habchi, directrice de l'agence AFD à Maurice,
Chers-es partenaires,
Chers-es actHIVistes,
Distingués-es invités-es,

Je suis heureux de vous accueillir au centre Nou Vi La, où nous inaugurons aujourd'hui le centre de santé sexuelle communautaire le Banian, fruit d'une étroite collaboration entre le ministère de la Santé et la société civile.

Les faits, les expériences, les années l'ont montré : à Maurice comme ailleurs, la lutte contre le VIH avance le mieux quand il y a des efforts concertés, quand il y a consultation, collaboration, inclusion, ouverture, écoute, entre le secteur public et la société civile. Quand les personnes concernées par la lutte contre le VIH, qu'elles vivent avec le VIH ou soient affectées par l'épidémie, quand l'apport communautaire, sont intégrés dans les réponses nationales.

Voilà 35 ans maintenant que ces populations, que ce pays, sont engagés dans cette lutte aux multiples visages. Voilà 35 ans que nous tentons de venir à bout de cette épidémie. Voilà 35 ans que graduellement, nous améliorons ensemble notre réponse contre cette épidémie. 35

ans à Maurice, 40 ans dans le monde ; cette longue expérience nous permet de tirer quelques leçons.

Mesdames et messieurs,

Sur la question de la cascade de traitement VIH, Maurice accuse du retard par rapport aux objectifs 95-95-95 fixés par l'ONUSIDA :

- 63 % des personnes vivant avec le VIH, soit 8 440, avaient été diagnostiquées et connaissaient donc leur statut sérologique ;
- 51 % des personnes qui connaissaient leur statut sérologique avaient été initiées au traitement antirétroviral ou ARV ;
- Parmi les personnes initiées aux ARV, seuls 26 % (3 088 personnes) suivent leur traitement ;
- et parmi celles-ci, on ne compte que 1 869, soit 16 %, avec une charge virale indétectable, c'est-à-dire qu'elles ne transmettent plus le virus.

L'épidémie du VIH a connu une explosion dans les milieux des personnes qui utilisent des drogues injectables au début des années 2000. La collaboration des autorités et de la société civile depuis 2006 a permis, au fil des années, de renforcer les politiques et programmes de réduction des risques. Les résultats sont là : en 2009, la prévalence du VIH parmi les personnes qui s'injectent des drogues était de 49 % ; en 2020, elle était descendue à 21 %. L'inclusion du matériel d'injection – ou « paraphernalia » – dans le programme d'échange de seringues sera bientôt une réalité, des amendements au HIV & AIDS Act étant considérés à l'Assemblée nationale ce mois-ci.

Ces avancées notables, j'insiste, sont possibles grâce aux efforts communs et complémentaires déployés. Cette approche ne se limite pas à la seule réduction des risques. PILS se réjouit de la collaboration proactive de la société civile et du ministère de la Santé et des services sous sa tutelle, et dont nous avons été à la fois acteurs et témoins avec la COVID-19. La résilience, la réactivité, dont nous avons su faire preuve ensemble, le dialogue constant au sein des groupes de discussions déjà établis, ont permis, d'une part, de faire

remonter rapidement les besoins du terrain et, d'autre part, de déployer une réponse concrète et opportune face à cette crise sanitaire sans précédent. Le résultat, innovant : la distribution de traitement antirétroviral aux patients par les associations communautaires lors des deux confinements. Nous avons aussi pu retracer des dizaines de patients séropositifs perdus de vue et les ramener vers les services de santé. Cet aspect de notre collaboration mérite d'être renforcé en vue d'atteindre l'objectif 2 du Plan d'action national sur le VIH, qui vise à réduire le nombre de décès liés au sida d'au moins 50 %. La possibilité prochaine de l'autotest de dépistage du VIH y participe également.

Mesdames et messieurs,

Cette journée mondiale de lutte contre le sida est placée sous le signe de l'« égalité maintenant ». Pour rappeler que la stigmatisation et les discriminations, qu'il s'agisse de VIH, d'usage de drogue, d'orientation et de pratiques sexuelles, ont toujours cours, en particulier à l'encontre des populations les plus exposées. Pour lutter contre la stigmatisation au niveau des centres de santé, PILS, à travers la Plateforme Océan Indien de Coalition PLUS, a animé et facilité des ateliers sur la représentation des populations clés, avec leur pleine participation et celle de soignants du public qui ont participé à l'élaboration de ces formations. Ce type de chantier commun, où partenaires institutionnels et communautaires sont dans la cocréation, est à saluer et maintenir.

Il en va de même pour la centre de santé sexuelle communautaire le Banian, qui évoluera dans les locaux de PILS et aux côtés des services dispenses par l'association. Le centre Banian est une « one-stop shop » de proximité pour le traitement, le dépistage et la prévention décentralisés du VIH, de l'hépatite C et des infections sexuellement transmissibles, ouverte aux populations vulnérables à ces infections et au grand public, dans l'optique d'assurer un égal accès à ces services de santé. Ce modèle innovant pourra, je l'espère, être mis à l'échelle à la fin de la phase pilote, avec le concours d'autres associations à base communautaire. Il pourrait même être transposé dans d'autres contextes, d'autres territoires.

Mesdames et messieurs,

Vous l'aurez compris : la réponse communautaire et la réponse de l'État sont complémentaires. La relation entre elles est indispensable ; elles sont les deux faces d'une seule et même pièce ; elles sont le moteur d'un effort concerté et efficace. Cette double hélice État-associations communautaires est d'autant plus nécessaire que la situation l'exige. Malgré tous les progrès accomplis, les défis qui nous attendent demeurent nombreux. Pour atteindre l'objectif des trois 95, nous devons proposer une prise en charge globale et complète.

Je termine, mesdames et messieurs, avec le souhait que l'inauguration de ce premier centre de santé sexuelle communautaire, ne soit qu'un premier pas, un premier jalon, vers d'autres actions qui partagent le même élan. À l'horizon 2030, les inégalités économiques, sociales, culturelles et juridiques doivent être ciblées de toute urgence. L'État assumera prochainement l'ensemble des financements de la lutte contre le VIH, puisque le Fonds mondial se retire. La transition se prépare maintenant, dans le dialogue, ensemble.

Il n'y aura pas de progrès sans mobilisation des décideurs politiques pour promouvoir un accès équitable à la prévention, aux soins et aux traitements. Il n'y aura pas de victoire sans lutte et participation de tout le monde. Ensemble, nous avons la responsabilité d'informer, de sensibiliser, d'encourager, de soutenir et de travailler pour mettre fin à la discrimination et aux inégalités. Avec les outils à notre disposition. Avec la mobilisation conjointe de tous les acteurs et actrices de la lutte : les personnes vivant avec le VIH, les bénévoles et volontaires, les associations, les soignants, les chercheurs, les médias engagés à nos côtés, les politiques, les donateurs, les citoyens solidaires.

Je vous remercie de votre attention.